



FAQ Action de collecte Mobile Aid Business

Questions	Réponses
Idée de l'action de collecte	<p>Pour l'environnement: Avec cette action, les collaborateurs peuvent «se débarrasser» de leurs vieux appareils qu'ils n'utilisent plus et contribuer ainsi à la protection de l'environnement et à l'engagement social. Les appareils sont triés par une entreprise sociale et, s'ils sont en état de marche, sont reconditionnés pour être revendus. Les appareils ont ainsi une deuxième vie.</p> <p>Bonne action: Les bénéfices issus de la vente des vieux appareils en état de marche sont reversés à SOS Villages d'Enfants, après déduction des dépenses de l'entreprise sociale qui trie et reconditionne les appareils. On fait ainsi deux bonnes actions à la fois: dans l'entreprise sociale suisse, des gens se voient offrir une perspective professionnelle et SOS Villages d'Enfants développe des programmes de renforcement familiaux et offre ainsi un avenir aux enfants.</p>
Comment fonctionne l'action de collecte en détail?	<ol style="list-style-type: none">1) Avec SOS Villages d'Enfants et Swisscom, les vieux appareils non utilisés (y compris les accessoires/chargeurs éventuels) sont collectés auprès d'entreprises participantes pendant une période définie. Les collaborateurs peuvent déposer pendant cette période leurs appareils dans la boîte Mobile Aid présente à un ou plusieurs endroits. Ces endroits sont au préalable définis et communiqués par le client.2) Après l'action de collecte, les boîtes Mobile Aid sont récupérées par un partenaire logistique de Swisscom et comptées. Le succès de la collecte est communiqué à l'entreprise.3) Les appareils collectés sont remis à l'entreprise sociale Réalise en Suisse, ils y sont triés et soigneusement reconditionnés pour la revente. Toutes les données personnelles sont alors effacées.4) Les appareils en état de marche sont revendus sur le marché international des téléphones mobiles d'occasion.5) Les appareils défectueux sont éliminés dans le respect de l'environnement en Suisse par un partenaire de recyclage agréé par Swisscom.6) Les bénéfices de la vente et du recyclage sont reversés dans des projets de SOS Villages d'Enfants. Ni Swisscom ni l'entreprise partenaire ne perçoivent les bénéfices de cette action.
Quand et où puis-je donner mon vieux téléphone portable pour l'action de collecte?	<p>L'action de collecte a lieu pendant une période définie par l'entreprise participante. Pendant cette période, la boîte Mobile Aid Swisscom est présente dans l'entreprise.</p>
Comment mes données sont-elles effacées?	<p>Il est recommandé de réinitialiser son téléphone portable sur les réglages par défaut avant de donner l'appareil. Les données sont réinitialisées sur tous les appareils lors du tri pour le recyclage des appareils recyclables et les données des utilisateurs qui restent sont effacées.</p>



Comment les appareils sont-ils recyclés?	Les appareils qui ne sont pas en état de marche partent pour que leurs matières premières soient recyclées. Swisscom collabore dans le programme Mobile Aid Business avec la société SOREC. SOREC est une entreprise de recyclage suisse qui recycle d'anciens appareils électroniques selon les directives de Swisscom Recycling.
Qui est chargé de la revente?	L'entreprise Recommerce avec laquelle Swisscom collabore revend les appareils encore utilisables.
Qui est chargé du reconditionnement des appareils?	Les appareils collectés sont triés et reconditionnés pour être revendus par l'entreprise sociale Réalise.
Comment et quand serai-je informé du succès de l'action de collecte?	Swisscom veille à ce que les appareils de l'action de collecte soient comptés et communique le résultat de l'action de collecte à l'entreprise participante. La recette financière pour chaque action de collecte n'est pas communiquée car le traitement des appareils (tri, effacement, vente) est réalisé en commun avec d'autres collectes d'appareils de Mobile Aid. Les expériences du programme Mobile Aid montrent qu'en moyenne, un appareil collecté permet d'offrir cinq repas ou une journée d'école aux enfants des SOS Villages d'Enfants.
Que devient le bénéfice?	Le bénéfice, après déduction des frais de l'entreprise sociale, est reversé au profit de SOS Villages d'Enfants. Les frais de marketing, logistique, etc. sont à la charge de Swisscom.
Comment et quand Swisscom vire-t-elle le bénéfice de l'action de collecte à SOS Villages d'Enfants?	Swisscom vire une fois par an le bénéfice brut issu du programme Mobile Aid Business à SOS Villages d'Enfants.
Comment est-ce que je peux aider personnellement SOS Villages d'Enfants?	Vous pouvez par exemple apporter votre soutien en devenant partenaire SOS Villages d'Enfants sur www.sosvillagesdenfants.ch/entreprise . Vous y trouverez tous les modèles de partenariat avec leurs avantages pour l'entreprise et ses acteurs ainsi que les possibilités de dons.
Comment la boîte de collecte est-elle protégée?	Les boîtes de collecte (boîtes Mobile Aid) sont protégées par un cadenas à combinaison pour éviter tout accès spontané (p. ex. vol). Les boîtes de collecte ne sont néanmoins pas conçues pour une utilisation sans surveillance. L'entreprise participante s'engage donc à placer les boîtes exclusivement dans des zones surveillées (p. ex. à la réception, accès uniquement avec badge) et à les mettre sous clé si nécessaire pendant la nuit.
Quels sont les avantages pour les entreprises qui participent à cette action?	Grâce à l'action de collecte, l'entreprise offre un avenir aux enfants dans les projets de SOS Villages d'Enfants. Avec une action de collecte, les collaborateurs de l'entreprise participante peuvent participer activement à l'engagement social de leur employeur. L'action a un effet positif sur l'image.